



ACTUALITES DES CCI D'OCCITANIE

PROREFEI Formation Référent Energie en Industrie

Lancement de la formation des Référents Energie dans l'industrie : Inscrivez-vous dès à présent aux sessions 2018 ! Le Programme PROREFEI, qui vise à former 3 000 référents énergie dans l'industrie d'ici fin 2020, a dévoilé sur son site <https://www.pro-refei.org/>, les dates des premières sessions de formation, qui débuteront dès novembre 2018.

> En quoi consiste la formation ?

Proposant notamment un accompagnement individuel personnalisé, la formation PROREFEI a pour objectif de former les personnes en charge de la compétence énergie dans l'industrie ou souhaitant le devenir. Le Programme PROREFEI offre une prise en charge jusque 100% des coûts pédagogiques pour les entreprises de moins de 300 salariés, dans la limite de 3 salariés pris en charge par entreprise (SIREN), dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie.

A ce jour, 12 organismes de formation, habilités par le Programme, proposent des sessions réparties sur la France entière. Les prochaines sessions pour l'Occitanie se dérouleront à Rodez les 18 et 19 décembre 2018.

> Qui est concerné ?

Le Programme est ouvert aux salariés des entreprises des filières industrielles. Sont notamment concernés les responsables de production, de maintenance, de travaux neufs, les responsables QSE, HSE ou encore le chef d'entreprise ou le directeur d'usine ayant cette fonction de référent énergie.

> Quels sont les parcours proposés ?

Le Programme propose un parcours de formation multimodal comprenant :

- Un parcours obligatoire :
 - 1/2 journée de formation à distance pour les bases (MOOC)
 - un stage collectif en présentiel (2 jours) pour approfondir les connaissances
 - un accompagnement individuel personnalisé en situation de travail (mise en œuvre concrète d'actions d'économie d'énergie)
 - un tutorat tout au long du parcours
- Un parcours optionnel via des modules complémentaires.

> Comment s'inscrire ?

Sur la plateforme <https://www.pro-refei.org/sessions> / Contact : prorefei@atee.fr

CSPE à taux réduit : dernière ligne droite pour demander le remboursement de trop-payé en 2016 !

Cette taxe sur l'électricité pèse jusqu'à 15% de votre facture et des réductions (voire même une exonération totale) existent pour de nombreuses entreprises industrielles, avec des économies de plusieurs milliers d'euros à la clé...

Ne ratez pas l'échéance du **31/12/2018** pour demander le remboursement de trop-payé de taxe au titre de l'année 2016 !

Pour vérifier votre éligibilité à ce taux réduit, vous accompagner au montage du dossier de remboursement auprès des Douanes ... contactez votre conseiller CCI sans tarder : CCI OCCITANIE Service Développement Durable - 05 62 74 20 00 www.occitanie.cci.fr; accueil.blagnac@occitanie.cci.fr

Légende des pictogrammes thématiques



Sécurité



Environnement



Qualité



Energie



Développement Durable

ACTUALITES REGIONALES



L'eau grande cause du Sud-Ouest, engagez-vous !

À échéance de 2050, le grand Sud-Ouest sera la partie du territoire la plus impactée par le dérèglement climatique. L'eau deviendra un facteur limitant aussi bien pour les populations que pour les activités économiques et aura des conséquences dramatiques sur les milieux aquatiques, les zones humides et la biodiversité.

Pour faire face à l'urgence, décideurs politiques, élus, acteurs de l'eau, associations et citoyens, doivent agir ensemble et s'engager à poursuivre les objectifs du plan d'adaptation au changement climatique en Adour-Garonne.

Pour agir face à l'urgence climatique, engagez-vous en signant la charte !

[Plus d'informations](#)

Pollution plastique - La Garonne sous surveillance pendant trois ans

Depuis mi-octobre, une dizaine de scientifiques toulousains prélèvent dans la Garonne toutes sortes de déchets plastiques pour les analyser et bientôt, mesurer leur impact sur la biodiversité.

Baptisé PlastiGar, ce projet de recherche inédit, financé par l'agence Adour Garonne et la Région Occitanie à hauteur 340.000 euros, est conduit par les équipes des laboratoires toulousains, Interactions moléculaires et réactivité chimique et photochimique (IMRCP) et Evolution et diversité biologique (EDB), deux unités mixtes du CNRS et de l'Université Paul Sabatier.

Prévu pour durer trois ans, il sera mené dans la partie amont du bassin versant de la Garonne sur quelque 200km, de Loures-Barousse dans les Hautes-Pyrénées à Agen en passant par Muret et Castelsarrasin.

[Plus d'informations](#)

Biodiversité : l'Occitanie se dote d'une Agence pour valoriser son patrimoine naturel

L'agence régionale de la biodiversité en Occitanie est officiellement créée. Cet outil permettra de préserver et de valoriser un patrimoine naturel régional unique en France métropolitaine, qui héberge plus de la moitié des espèces françaises de faune et de flore.

[Plus d'informations](#)

Atmo Occitanie publie le bilan annuel de la qualité de l'air en région

Que s'est-il passé sur votre territoire en 2017 ? Le Bilan de la Qualité de l'Air retrace les moments clés de l'année, tant sur la pollution atmosphérique locale que sur les actions mises en oeuvre par Atmo Occitanie pour améliorer la qualité de l'air.

[Plus d'informations](#)

Occitanie - La filière forêt-bois, un axe d'avenir pour la région Occitanie

Pour la première fois en Occitanie, un contrat de filière forêt-bois a été signé, le lundi 15 octobre, par Pascal Mailhos le préfet de la région Occitanie et de la Haute-Garonne, Carole Delga la présidente de la région Occitanie, Christophe Gleize le président de Fibois Occitanie (interprofession de la filière) et Michel Peyron directeur régional de l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Celui-ci définit pour une durée de 3 ans les actions à mener pour renforcer la compétitivité des entreprises et pour assurer un développement en lien avec les attentes des marchés.

[Plus d'informations](#)

Aveyron - Découvrez Citiz, des voitures partagées en libre-service 24h/24 à Millau et Saint-Affrique

Vous utilisez peu votre voiture ou deuxième voiture ? Elle vous coûte trop cher en assurance, l'entretien, etc. ? Vous êtes prêt-e à tester une solution innovante et pratique ? 3 voitures Citiz sont à votre disposition à Millau et St-Affrique. L'autopartage c'est une solution pratique et économique : tout est compris (carburant, assurance, entretien, assistance...), des véhicules électriques ou hybrides, une facturation à l'usage (fini les dépenses inutiles, le coût de location est calculé selon la durée réservée + les kilomètres parcourus).

[Plus d'informations](#)



Aveyron - Guide « S'engager ensemble pour le climat » avec Rodez Agglomération

Plus personne ne peut douter de l'importance du changement climatique et de ses conséquences. Chacun, à son niveau, doit agir, modifier ses comportements, en atténuer les conséquences : réduire les émissions de gaz à effet de serre, les consommations énergétiques, maîtriser les polluants atmosphériques, développer les énergies renouvelables... Depuis des années, Rodez Agglomération a pris ses responsabilités et ce guide est là pour vous expliquer sa démarche. Il vous informe des solutions concrètes existantes sur le territoire pour vous aider à maîtriser vos consommations d'énergie, de carburant, d'eau...

[Plus d'informations](#)

Haute-Garonne - La société Abeillons fabrique un papier alimentaire à base de cire d'abeille

Faustine et Jérémy ont mis au point un tissu enduit de cire d'abeille permettant d'emballer et de conserver les aliments. Après avoir découvert ce produit en Nouvelle-Zélande, ils ont fabriqué eux-mêmes leur papier écolo qu'ils commercialisent depuis 2016.

[Plus d'informations](#)



Occitanie - Un parc éolien de 18 MW en projet sur trois départements

Le groupe allemand Volkswind porte le projet de création d'une centrale éolienne de 18 MW composée de six aérogénérateurs sur le territoire des communes d'Arnac-sur-Dourdou, Belmont-sur-Rance (Aveyron), Murant-sur-Vebre (Tarn) et Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault). L'opération fera l'objet d'une enquête publique du 31 octobre au 6 décembre. Sa réalisation sera assurée par l'antenne Volkswind France (45 salariés, 39 parcs éoliens développant 550 MW) basée à Montpellier. L'investissement global devrait avoisiner 20 M€. Dans un communiqué publié le 12 octobre, la préfecture de l'Aveyron précise qu'au total, 211 éoliennes ont été autorisées dans le département, 246 autres ont été refusées et 20 autres sont en cours d'instruction.

Aveyron - Le magasin BIOCOOP de St Afrique inaugure la 1^{ère} opération d'Autoconsommation Collective en Occitanie

Le magasin Biocoop de Saint-Affrique a profité d'un déménagement dans un nouveau bâtiment pour mettre en place un montage d'autoconsommation collective, avec l'appui de l'équipe de la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées. Ce type de montage innovant permet d'établir un circuit court entre des producteurs et des consommateurs d'énergie au sein d'un périmètre défini. Cette opération est une concrétisation de la réappropriation locale des enjeux énergétiques, chère à la coopérative BIOCOOP.

Dans un premier temps, deux consommateurs se sont engagés dans l'opération, à savoir le magasin Biocoop Lou Cussou ainsi que la Clinique Codomier-Masset située à proximité. D'autres consommateurs locaux sont amenés à rejoindre l'opération suite aux premiers retours d'expérience. L'électricité excédentaire non consommée alimentera le réseau Enercoop (environ 60 000 clients dont 5 000 en Midi-Pyrénées), qui l'achète au tarif préférentiel de 6cts / kWh.

[Plus d'informations](#)

Aveyron - Contribuez au financement participatif de la centrale solaire de Pessens

Le groupe expert en énergie photovoltaïque Générale du Solaire vous propose de prendre part au développement des énergies renouvelables en participant au financement d'une ferme photovoltaïque à La Loubière (Aveyron, Occitanie). Située sur un ancien site minier la puissance installée est de 3,5MWc soit l'équivalent de la consommation annuelle de 1700 foyers. Vous pouvez contribuer à la transition énergétique en acquérant des obligations dès 50 €.

[Plus d'informations](#)

Hérault - HELEXIA met les clients d'Auchan Béziers à l'abri des intempéries et des fortes chaleurs

Le centre commercial Auchan Béziers et son partenaire Helexia ont inauguré début octobre 2018 un ensemble d'ombrières photovoltaïques sur le premier étage du parking du centre commercial de Auchan Béziers (34). Auchan Retail France a souhaité confier à Helexia le projet de centrale photovoltaïque d'ombrières sur le parking du centre commercial Auchan Béziers. Le développement du photovoltaïque au sein de l'enseigne Auchan Retail France fait

partie de la politique RSE du groupe.

[Plus d'informations](#)

Haute-Garonne - Des logements à charge énergétique zéro vont sortir de terre à Blagnac

Grâce à un mix de pompes à chaleur et de panneaux photovoltaïques, ces logements à autosuffisance énergétique garantiront aux habitants des dépenses en eau chaude et chauffage presque intégralement compensées.

[Plus d'informations](#)

Save the Date - Groupe de travail Franco-Andorran sur la transition énergétique le 19/11 à Toulouse

Au cours de la visite en Andorre du Secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat à la transition écologique et solidaire, le 7 juillet dernier, une déclaration d'intention a été signée entre la Principauté d'Andorre et la France qui vise à renforcer la collaboration en matière de transition énergétique. La mise en place d'un groupe de travail a été décidée afin de concrétiser cette ambition portée bilatéralement par nos deux États.

L'objectif du groupe de travail est de permettre aux entreprises françaises de participer aux projets et programmes de transition énergétique andorrans.

Cette réunion a pour objectif de mettre en relation les décideurs Andorrans et les entreprises françaises sur des projets identifiés et d'initier des collaborations. Des rencontres opérationnelles sous forme d'ateliers thématiques et de rendez-vous d'affaires se tiendront pour les entreprises des filières suivantes :

- Photovoltaïque et auto-consommation ;
- Production de chaleur / cogénération / biomasse ;
- Réseaux électriques intelligents ;
- Efficacité énergétique des bâtiments/éco-matériaux / numérique

Ces ateliers vous permettront de :

- vous informer des projets en question,
- vous apporter les éclaircissements juridiques et économiques nécessaires,
- rencontrer des prescripteurs et partenaires andorrans,
- mettre en valeur des solutions innovantes que vous pouvez apporter.

Plus d'informations par mail : frederic.dentand@developpement-durable.gouv.fr



Save the date : Colloque Conduites addictives et santé au travail – Mardi 13 novembre à Toulouse

Les pratiques addictives sont un sujet difficile à aborder au sein de l'entreprise. Mieux comprendre ces problématiques en milieu professionnel permet d'engager le dialogue et de mettre en place des actions collectives de prévention adaptées à chaque contexte.

Cette journée de travail organisée par l'ANPAA Occitanie offrira quelques points de repères et permettra de découvrir des idées nouvelles et des expériences transposables.

Plus d'informations : <http://addictionetravail-anpaaoccitanie.fr/>



Aveyron : 1^{er} « salon du réemploi et de la réutilisation » organisé par Rodez Agglomération

Organisé dans le cadre du programme « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage », ce salon rassemblera des acteurs du territoire (particuliers, entreprises et associations) participants à promouvoir l'économie circulaire sur cette thématique.

L'objectif est de faire connaître au plus grand nombre, les solutions simples à mettre en œuvre soi-même pour donner une deuxième vie aux objets et les services existants sur le territoire qui œuvrent dans ce sens et qui créent une dynamique économique nouvelle sur le territoire, plus respectueuse de l'environnement.

Il se déroulera lors de la semaine nationale de réduction des déchets du : 21 au 24 novembre 2018 de 9h30 à 18h avec une nocturne jusqu'à 20h le vendredi, à la salle des fêtes du BOULDOU sur la commune de DRUELLE-BALSAC.

Plus d'informations : Service prévention et gestion des déchets : 05.65.73.83.23

Gers - 40 entreprises participent à la démarche Eco'circulaire

Lancée début 2018 par la CCI du Gers en collaboration avec les communautés de communes de la Gascogne toulousaine et du Savès et le concours du programme européen Leader, la démarche Eco'circulaire rassemble aujourd'hui 40 entreprises. Tout au long de l'année, chacune a fait remonter aux équipes de la CCI des problématiques communes en matière de ressources humaines, d'attractivité, de transport, de stockage, de logistique et de gestion des déchets. L'objectif est de mettre en place des synergies permettant d'améliorer la gestion des ressources. Une rencontre aura lieu le 13 novembre pour mettre en avant les bonnes pratiques développées par certains participants.

Occitanie - Made in Occitanie : prime au savoir-faire local

Pour répondre à la demande grandissante de consommateurs responsables, des entrepreneurs de la région ont fait le choix d'une fabrication sur leur territoire. Ces acteurs du made in Occitanie développent leur innovation sur des niches inexplorées

[Plus d'informations](#)

Occitanie - Les SCOP ne sont pas considérées à leur juste valeur

Les sociétés coopératives de l'économie sociale et solidaire peuvent rimer avec rentabilité et emploi. C'est le message martelé par Pierre Auriou, directeur de l'Union régionale des Sociétés coopératives Languedoc Roussillon (Urscoop LR), qui succède à Fatima Bellaredj

[Plus d'informations](#)

EN BREF



Rapport Planète Vivante 2018 : l'effectif des populations de vertébrés sauvages a décliné de 60% en 40 ans

[Plus d'informations](#)

Biodiversité - Le portail OPENews pour les acteurs professionnels des sciences participatives

[Plus d'informations](#)

Rapport spécial du GIEC: les conséquences d'un réchauffement des températures au-delà de 1,5 °C

[Plus d'informations](#)

Plan Climat en France : point d'étape

[Plus d'informations](#)

Label EnVol - Nouveau site Internet, nouvelle norme NF-X30-2015 et nouveau questionnaire

[Plus d'informations](#)

Écoconception : 8 projets de recherche lauréats

[Plus d'informations](#)



NoWatt Tour 2018 : découvrez des projets de bâtiments remarquables en Occitanie !

[Plus d'informations](#)

La transition énergétique, un levier pour le développement économique et les emplois locaux

[Plus d'informations](#)

Publication Datalab « Chiffres clés de l'énergie - Édition 2018 »

[Plus d'informations](#)

Publication du Ministère : prix de l'électricité en France et dans l'UE en 2017

[Plus d'informations](#)

Economies d'énergie : 30 conseils et astuces qui marchent pour passer à l'action !

[Plus d'informations](#)

Nouvelle charte d'engagement solaire par l'association ICO

[Plus d'informations](#)

Autoconsommation solaire : un risque limité pour les entreprises

[Plus d'informations](#)

ADEME-Retours d'expériences d'entreprise sur chaufferie biomasse

[Plus d'informations](#)

ADEME - Nouveau guide sur la qualité des approvisionnements biomasse

[Plus d'informations](#)

L'Ademe lance son nouvel appel à projets de chaufferies biomasse en entreprises

[Plus d'informations](#)

Quel est l'impact environnemental des éoliennes ?

[Plus d'informations](#)

19 nouvelles stations de gaz naturel pour les véhicules

[Plus d'informations](#)



« Acquérir les bases en prévention des risques professionnels » : nouvelle autoformation en ligne de l'INRS

[Plus d'informations](#)

Lancement de la 7^{ème} édition du Concours vidéo « De l'école au travail : A vous de filmer »

[Plus d'informations](#)

Webinaires Nanomatériaux manufacturés : quels risques ? quelle prévention ?

[Plus d'informations](#)

Sanitaires et toilettes : quelles obligations pour l'employeur ?

[Plus d'informations](#)

La prévention, facteur de performance des entreprises

[Plus d'informations](#)

Présentation du bulletin d'actualité juridique de septembre 2018 - Sélection INRS d'actualités juridiques

[Plus d'informations](#)

Travail & Sécurité : numéro d'octobre 2018

[Plus d'informations](#)

Base de données Solvants

[Plus d'informations](#)

Bruit au travail : des outils pour évaluer et prévenir le risque

[Plus d'informations](#)

Fiches toxicologiques - Enquête anonyme de satisfaction du 1^{er} octobre au 31 décembre 2018

[Plus d'informations](#)

Appel à projets / Appel à témoins IN NOV'HAND : L'innovation au service des handicaps pour une région plus inclusive !

[Plus d'informations](#)

Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - Chiffres-clés édition 2018

[Plus d'informations](#)

AGENDA

> Evénements du mois

Jeudi 8 et vendredi 9 novembre 2018

Formation "Méthanisation d'effluents industriels et agricoles : Principe et suivi du procédé"

Organisée par la plateforme technologique GH₂O et l'établissement agro-environnemental du Tarn Albi-Fonlabour (81)

Contact : Elodie VARENNES (05 63 49 43 70 - elodie.varences@educagri.fr)

Mardi 13 novembre 2018

Colloque « Conduites addictives et santé au travail »

Organisé par l'ANPAA Occitanie : retours d'expériences, idées innovantes, temps d'échanges 9h15 à 16h30 - Toulouse (31)

[Plus d'informations](#)

14 novembre 2018

Recyclage SST

Pôle Formation de la CCI du Lot à Cambes



Contact: RéginaBURGER

<mailto:regina.burger@lot.cci.fr>

Lundi 19 novembre 2018

Groupe de Travail Franco-Andorran « Transition énergétique »

Mise en relation des décideurs Andorrans et des entreprises Françaises sur des projets identifiés De 10h à 16h au Centre Météo France - Toulouse

Plus d'infos : frederic.dentand@developpement-durable.gouv.fr

Lundi 19 Novembre 2018

Atelier pratique OIRA hôtel-restaurant : rédaction du document unique

CCI Tarbes

Plus d'informations auprès d'Emilie LARROUQUE (05 62 51 88 92

emilie.larrouque@tarbes.cci.fr)

Mardi 20 novembre 2018

Retours d'expérience du programme « S'engager dans l'après COP21 » dans le monde de l'entreprise

CCI Aveyron, site de Millau

Plus d'informations auprès de Stéphanie SEJOURNE (05 65 77 77 59 – s.sejourne@aveyron.cci.fr)

Du 17 au 25 novembre 2018

Semaine Européenne de la réduction des déchets

[Plus d'informations](#)

Du 27 au 30 novembre 2018

Salon Pollutec

Lyon (69)

[Plus d'informations](#)

Mercredi 21 et jeudi 22 novembre 2018

Rencontres B to Sea lors du salon du littoral

L'objectif de cet événement est de faire se rencontrer : les donneurs d'ordre des activités maritimes et les offreurs de solutions privés / publics de divers secteurs afin de répondre aux enjeux économiques, énergétiques et environnementaux du littoral méditerranéen de demain.

Parc des Expositions de Montpellier

[Plus d'informations](#)

>> A venir

Mardi 4 décembre

Réunion de la communauté régionale énergie : visite de BOSCH

Présentation de la démarche menée en interne, certifiée ISO 50001 et visite des installations de l'usine
De 9h30 à 12h - Rodez (12)
Plus d'infos : Agnès FRAYSSINET-DUPOIS
(05 62 57 66 75 - a.frayssinet@toulouse.cci.fr)

Mardi 4 décembre 2018

Hydrometing 4 : les rencontres d'affaires de l'hydroélectricité pyrénéenne

Lourdes

[Plus d'informations](#)

4 et 5 décembre 2018

Formation Habilitation Electrique pour les électriciens



Pôle Formation de la CCI du Lot à Cambes

Contact: RéginaBURGER

<mailto:regina.burger@lot.cci.fr>

6 décembre 2018

Réunion d'informations RH : « Actualité juridique et sociale »



A 8H30 à la CCI du Lot à Cahors

Contact : Julie

JAMMES

<mailto:julie.jammes@lot.cci.fr>

Mardi 11 décembre 2018

Le risque incendie en entreprise

Journée technique organisée par l'INRS à Paris

6 et 7 décembre 2018

Recyclage SST



Pôle Formation de la CCI du Lot à Cahors

Contact: RéginaBURGER

<mailto:regina.burger@lot.cci.fr>

20 et 21 décembre 2018

Formation Habilitation Non Electrique



Pôle Formation de la CCI du Lot

Contact: RéginaBURGER

<mailto:regina.burger@lot.cci.fr>

Mardi 5 et mercredi 6 février 2019

Découvrez les opportunités de la valorisation énergétique des déchets

Journée technique nationale et visite de sites à Strasbourg

[Plus d'informations](#)

VEILLE REGLEMENTAIRE

> Zoom du mois

Le nouveau Ministre de la transition écologique et solidaire a pris ses fonctions le 4 septembre dernier. La publication de textes concernant de près ou de loin les entreprises s'en ressent fortement tant en quantité qu'en « qualité ». Nous n'avons trouvé aucun texte d'importance à résumer dans ce Zoom du mois.

Nous profitons, donc, de cette « pause ministérielle » pour vous rappeler les principales obligations des entreprises en matière de gestion des déchets produits quand elles ne font pas appel au service public proposé par les Collectivités Locales.

Gestion des déchets en dehors du service public de collecte

Le principe de base pour une entreprise en termes de gestion des déchets est qu'elle en est responsable jusqu'à leur élimination. Si l'entreprise est collectée par le service public de collecte des déchets sa responsabilité s'arrête au moment de la collecte.

Les principales obligations de gestion des déchets

Il existe 3 catégories de déchets (dangereux, non dangereux et inertes) qu'il est interdit de mélanger au risque de devoir les éliminer selon la classe la plus contraignante.

Un **registre** retraçant par ordre chronologique les opérations de production et d'expédition de tous les déchets doit être tenu.
Comment ?

Certains prestataires s'occupant de la gestion de l'ensemble de vos déchets vous proposent de tenir à jour votre registre déchets accessible par voie dématérialisée.

Pour les **déchets dangereux**, un Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux (BSDD) doit être émis au moment de la remise des déchets à un tiers.

Comment ?

Même si l'émission de ce BSDD est de votre responsabilité, généralement, il est complété et remis par le prestataire prenant en charge vos déchets dangereux. Attention de conserver ce document et de vous assurer que vous recevez bien ce BSDD actualisé au fur et à mesure des différentes étapes de traitement de vos déchets. Les informations figurant sur ce document vous permettront de compléter le Registre Déchets évoqué ci-dessus.

Les déchets de **papier/carton, métal, plastique, verre et bois** doivent être entreposés et collectés soit séparément les uns des autres, soit tout ou en partie en mélange entre eux (cette obligation est nommée le tri 5 flux). Le prestataire en charge de la collecte doit vous remettre une attestation annuelle de collecte et valorisation

Comment ?

Les modalités pratiques de ce tri 5 flux doivent être vues avec votre prestataire de collecte.

Les **biodéchets** (déchets non dangereux biodégradables de jardin, parc, alimentaires de cuisine issus notamment des restaurants, des traiteurs, des magasins de vente au détail mais également provenant des établissements de production ou de transformation de denrées alimentaires) doivent être également triés à la source et confiés à un prestataire qui en assurera la valorisation.

Attention :

- sont concernés par cette obligation les entreprises produisant plus de 10t/an de biodéchets ou plus de 60l/an d'huiles alimentaires ;
- ne sont pas concernés les biodéchets contenant une fraction crue de viande ou de poisson, les sous-produits animaux de catégorie 1 et 2, les liquides autres que les huiles alimentaires.

Comment ?

Les modalités pratiques du tri des biodéchets doivent être vues avec votre prestataire de collecte.

NB : il existe d'autres obligations spécifiques à certaines catégories de déchets qu'il serait trop long d'expliciter dans le cadre de cette synthèse (déchets de piles et accumulateurs, d'équipements électriques et électroniques, d'éléments d'ameublements, de bouteilles de gaz, ..., toutes les filières dites REP* : à Responsabilité Élargie du Producteur).

Les solutions de gestion des déchets

La gestion de ses propres déchets peut globalement se faire selon **2 modalités** :

1. faire appel à un prestataire de collecte (afin de garantir un minimum de conformité réglementaire vous pouvez demander, pour tout véhicule qui prend en charge vos déchets, copie du « récépissé de déclaration pour le transport de déchets » dangereux et/ou non dangereux et vérifier la date de validité)
2. amener ses déchets dans une déchetterie dédiée aux professionnels.

Où les trouver : en consultant le [site de l'ORDECO](#) (Observatoire Régional des Déchets) - Cliquer sur « Prestataires ».

En savoir plus : consulter les pages des CCI sur les [déchets](#) et la page ADEME sur les [filières REP](#)

* Attention de ne pas confondre dans le cadre des filières dites REP (une vingtaine en France), les obligations du Producteur qui est celui qui met sur le marché l'objet qui deviendra déchet après usage et celles du « détenteur » du déchet qui tout en respectant les grands principes évoqués ci-dessus, doit en plus respecter les obligations spécifiques de la filière REP concernée.

Comment s'y retrouver ?

En faisant appel à votre Conseiller Environnement en CCI qui peut vous accompagner gratuitement dans le domaine déchets comme dans ceux de l'environnement industriel, de l'énergie, de la santé-sécurité au travail, de la qualité, de la RSE, ...
(Cf. coordonnées ci-dessous)

>> Dernières publications

Période du 14/09/2018 au 11/10/2018

ICPE - Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

- [Décret 2018-797 du 18/09/2018](#) (JO n°0217 du 20/09/2018) Eléments du dossier de demande d'autorisation environnementale

Déchets - Sites et sols pollués

- [Décision Communautaire 2018/1478 du 03/10/2018](#) (JOUE n°L 249 du 04/10/2018) Modification de la décision d'exécution (UE) 2016/2323 afin de mettre à jour la liste européenne des installations de recyclage de navires établie conformément au règlement (UE) n° 1257/2013

Eau - Air - Odeurs

- [Décret 2018-847 du 04/10/2018](#) (JO n°0231 du 06/10/2018) Règles de participation du public, schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE)
- [Arrêté NOR : TRER1825574A du 18/09/2018](#) (JO n°0225 du 29/09/2018) Liste des exploitants auxquels sont affectés des quotas d'émission de gaz à effet de serre et le montant des quotas affectés à titre gratuit pour la période 2013-2020
- [Avis NOR : TREP18 16840V du 30/08/2018](#) (BOMEDD n°2018/9 du 25/09/2018) Liste des procédés de traitement des effluents phytopharmaceutiques, reconnus comme efficaces par le MTES (DGPR/SRSEDPD)
- [Note NOR : TREL18 17673N du 20/08/2018](#) (BOMEDD n°2018/9 du 25/09/2018) Réalisation de la 7e campagne de surveillance « nitrates » 2018-2019 au titre de la directive 91/676/CEE dite « nitrates »
- [Note NOR : TRAH18 20323N du 17/08/2018](#) (BOMEDD n°2018/9 du 25/09/2018) Documents stratégiques de façade maritime

Energie - Bruit

- Décret 2018-852 du 04/10/2018 (JO n°0232 du 07/10/2018) Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de la Martinique
- Délibération 2018-202 du 27/09/2018 (JO n°0234 du 10/10/2018) Décision relative aux modalités de commercialisation des capacités de stockage de gaz naturel à compter d'octobre 2018
- Arrêté NOR : TRER1820996A du 27/09/2018 (JO n°0226 du 30/09/2018) Taux 2018 de la contribution due par les gestionnaires des réseaux publics de distribution pour le financement des aides aux collectivités pour l'électrification rurale
- Arrêté NOR : TRER1826253A du 26/09/2018 (JO n°0231 du 06/10/2018) Validation du programme « Engagements volontaires pour l'environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs (EVE) » dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)

Environnement - Développement Durable - Nature et paysages

- Décret 2018-835 du 02/10/2018 (JO n°0228 du 03/10/2018) Procédure de sanction devant l'Autorité de contrôle des nuisances aéroportuaires
- Décret 2018-804 du 25/09/2018 (JO n°0222 du 26/09/2018) Attributions des ministres
- Arrêté TREK1822034A du 02/08/2018 (JO n°0211 du 13/09/2018) Organisation de l'administration centrale du ministère de la transition écologique et solidaire

Eco-conception - Produits respectueux de l'environnement

Aucun texte significatif identifié

Risques - Sécurité - Santé

- Règlement 2018/1480 du 04/10/2018 (JO n°L 251 du 05/10/2018) Modification, aux fins de son adaptation au progrès technique et scientifique, du règlement (CE) n° 1272/2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (CLP) et correction du règlement (UE) 2017/776
- Rectificatif 2017/227 du 04/10/2018 (JO n°L 249 du 04/10/2018) Rectificatif au règlement (UE) 2017/227 de la Commission du 9 février 2017 modifiant l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), en ce qui concerne l'oxyde de bis(pentabromophényle)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre conseiller CCI !



Service Développement Durable

05 62 74 20 00

www.occitanie.cci.fr; accueil.blagnac@occitanie.cci.fr



CCI OCCITANIE
5, rue Dieudonné Costes – B.P. 80032
31701 BLAGNAC Cedex